

Rebattre les cartes des langues : plurilinguisme et cartographie en Nouvelle-Calédonie

GILLES PESTAÑA, VÉRONIQUE FILLOL

ET ANNE-LAURE DOTTE

ERALO, Université de la Nouvelle-Calédonie,
(Nouvelle-Calédonie)

Résumé : Les représentations cartographiques des langues au cœur de l'analyse critique de cette contribution ne rendent pas compte de la complexité du contexte sociolinguistique. À l'opposé d'un plurilinguisme constaté, les cartes les plus médiatisées véhiculent une représentation « unilingue » des territoires. Ce décalage passe inaperçu mais il se révèle d'une grande portée heuristique pour la problématique langues et territoires. C'est le cas de la carte des langues kanak qui correspond à une conception figée et patrimoniale des langues, alors que la mobilité des locuteurs y est occultée. L'idée d'un monolinguisme territorial diffusée par cette cartographie s'accorde à l'idéologie monolingue qui reste dominante. Pour élargir la représentation des langues en Nouvelle-Calédonie, et donc enrichir la réflexion sur les liens entre langues et territoires, il convient de déconstruire les représentations cartographiques usuelles, mais il est tout aussi indispensable d'ouvrir des pistes pour des cartographies alternatives.

Mots-clés : cartes ; cartographie ; idéologies ; langues kanak ; Nouvelle-Calédonie ; plurilinguisme ; représentations ; territoire.

Abstract: This paper critically analyzes cartographic representations of languages that do not take into account the complexity of their sociolinguistic context. Instead of acknowledging multilingualism, the most publicised maps convey a “unilingual” or monolingual depiction of linguistic territories. This gap, which goes unnoticed, has a great heuristic significance for the notion of languages and territories. It is the case of the map of Kanak languages that gives a static and historical view of the languages but overlooks the mobility of their speakers. The idea of a territorial monolingualism that this cartography circulates corresponds to the dominant monolingual ideology. This kind of cartographic representation needs to be deconstructed in order to broaden the representation of New Caledonia's languages and to open up avenues for alternative cartography.

Keywords: cartography; ideologies; Kanak languages; maps; multilingualism; New Caledonia; representations; territory.

Introduction

À l'heure où la Nouvelle-Calédonie doit redéfinir son destin, et après trois référendums d'autodétermination (pour ou contre l'indépendance), maintes questions relatives aux identités se posent dans une société beaucoup plus diversifiée que ne le laisse penser son importance démographique (moins de 300 000 habitants au dernier recensement¹). Unanimentement reconnue pour sa biodiversité hors du commun, la Nouvelle-Calédonie l'est moins pour sa mosaïque ethnique et peu d'experts (non-linguistes) prêtent véritablement attention à son étonnante glottodiversité. À la trentaine de langues kanak dénombrées, s'ajoutent celles de différentes diasporas du Pacifique et les langues de migration plus lointaines ainsi que différentes variétés de français. Diversité ethnique régulièrement recensée, métissages plus ou moins assumés, reconnaissance des langues autochtones revendiquée, domination du français historiquement imposée, produisent une situation sociolinguistique d'une grande complexité. Dès lors, la société néo-calédonienne et son territoire archipélagique constituent les éléments privilégiés pour une exploration des liens entre langues et territoires. Afin d'interroger ces liens, les représentations cartographiques des langues seront au cœur de notre analyse critique puisqu'elles ne rendent pas compte de la complexité du contexte sociolinguistique alors même qu'elles sont largement médiatisées localement. Cette contribution vise à analyser les raisons de ce décalage qui passe inaperçu mais qui se révèle d'une grande portée heuristique, en particulier pour la problématique langue(s) et territoire(s). Un regard critique apparaît d'autant plus nécessaire que les cartographies institutionnelles ont l'apparence de la neutralité, voire de l'unanimité. Quelles sont les différentes facettes de ce décalage entre cartes et situation linguistique ? S'agit-il seulement de problèmes de cartographie ou ce décalage est-il aussi le témoin de plusieurs impensés, voire d'oblitérations ou d'idéologies ?

¹ ISEE, *La croissance démographique fléchit nettement en Nouvelle-Calédonie entre 2014 et 2019*, Nouméa, Synthèse n° 45, 2019, 8 p.

Cette approche critique de la thématique « cartes, langues et territoires » abordera, dans un premier temps, le binôme de l’ancrage territorial et de la mobilité, fondamental en Océanie, en montrant que la carte des langues kanak la plus régulièrement diffusée limite la représentation à un seul de ces deux aspects. Le deuxième temps sera consacré à l’examen des idées et des idéologies souvent masquées par le caractère ciblé des représentations cartographiques usuelles. Les représentations sociolinguistiques qui les sous-tendent privilégient la diversité linguistique précoloniale, au lieu d’une approche actualisée et plus « réaliste ». Le dernier point se propose de fournir quelques réflexions et pistes sur des alternatives aux représentations cartographiques les plus communes dans le but de mieux rendre compte de la complexité sociolinguistique constatée.

1. Ancrages et mobilités

La première entrée à explorer concerne le décalage entre les représentations cartographiques de la diversité linguistique. Cette diversité, généralement présentée sous l’angle du multilinguisme, oblitère les plurilinguismes qui se constatent dans de nombreux territoires. Pour illustrer ce décalage, il faut partir de la carte des langues kanak de Nouvelle-Calédonie, produite par le laboratoire CNRS-LACITO (figure 1). Elle sert de référence à d’autres cartes produites par d’autres institutions ou auteurs comme l’Académie des Langues Kanak (figure 8), le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie ou d’autres sources officielles ou scientifiques (*Atlas de la Nouvelle-Calédonie* par exemple, figure 10). Cette représentation usuelle et institutionnelle donne à voir les langues comme des territoires qui constitueraient un pavage dont les éléments sont parfaitement emboîtés et délimités.

Figure 1. Carte des aires coutumières et des langues kanak de Nouvelle-Calédonie²



1.1. L'ancrage

Les relations entre langues et territoires sont souvent perçues, surtout en Nouvelle-Calédonie, comme le symbole même de l'ancrage. Dans la culture kanak, de même qu'il n'y a pas de différence entre l'individu et la terre qui le porte et lui donne son identité, il existe un lien intrinsèque et existentiel entre la langue, l'individu et la terre. L'identité de l'individu se définit d'abord par rapport à son territoire et c'est le territoire ou le lieu qui lui octroie une légitimité par rapport au premier occupant. La relation entre individus ou groupes et territoires/lieux apparaît éminemment comme une relation organique³.

Institutionnellement, cette relation organique et imprescriptible entre les individus et le territoire est reconnue au travers de différentes notions juridico-politiques comme celle du « lien à

² Jean-Michel Roynard, 2011, CNRS-LACITO. Licence : CC BY 3.0 fr.

³ Voir notamment Alban Bensa et Jean-Claude Rivierre, *Les Chemins de l'alliance. L'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie (région de Touho - aire linguistique cèmuhi)*, Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, Langues et cultures du Pacifique 1, 1982.

la terre » qui préside à la rétrocession des terres depuis la réforme foncière entamée en 1978. De même, les notions de « population comptée à part » et de « population totale » dans les recensements de la population en Nouvelle-Calédonie s'appliquent, entre autres cas, au rattachement des individus de statut civil coutumier (différent du statut de droit commun) à leur tribu d'origine, alors même qu'ils sont comptabilisés dans un territoire administratif différent.

Cette relation langue – individu/groupe – territoire se retrouve dans le fait qu'un même nom peut désigner à la fois le nom du territoire, celui de la langue, voire celui des habitants : Drehu pour l'île de Lifou, ses habitants et leur langue ; Nengone pour Maré, les Maréens et leur langue. Notons que dans ces exemples, le nom désigne au moins trois formes de territoires : le territoire géographique, ici l'île, le territoire administratif, ici la commune, et le territoire ethnolinguistique, par exemple la terre des Nengones où l'on parle nengone. Ce lien organique entre la langue, le territoire, l'individu et l'identité est un élément récurrent des biographies langagières d'étudiants lorsqu'ils expriment les fonctions symbolique et identitaire qu'ils assignent à leur(s) langue(s) familiale(s) :

Pour moi, les langues font partie de l'identité d'un individu, c'est un des éléments qui fondent la culture d'un groupe tout comme les danses, les chants, les pratiques coutumières, etc.

Ma langue, le a'jiï ; c'est la langue des ancêtres, de ma famille. J'estime qu'il est important et fondamental de la connaître sinon je ne peux pas m'affirmer en tant que Kanak ou comme étant originaire de Houaïlou⁴.

Cette relation langue – territoire est suffisamment forte pour se retrouver dans les stratégies individuelles ou familiales de revita-

⁴ Autobiographie langagière de M., Licence LCO 3e année, 2017. Dans le cadre d'un enseignement consacré aux approches plurielles en didactique des langues-cultures au dernier semestre de leur formation, les étudiants sont conviés à rédiger leur autobiographie langagière. Véronique Fillol, « Les autobiographies langagières comme outil d'intervention sociodidactique », dans Carmen Alén Garabato et coll. (dir.), *Identités, Conflits, Interventions sociolinguistiques*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2018, p. 497-504.

lisation des langues kanak. Dans le cadre des enquêtes sur la (non) transmission des langues familiales réalisées par des étudiants au sein d'un cours de sociolinguistique (2019-2021), nombreux considèrent le « retour aux sources » comme la solution de réappropriation de la langue : « Pour l'ensemble de la famille, la seule solution d'apprentissage de la langue drehu est d'aller vivre à Lifou⁵ ».

L'une des représentations sociolinguistiques est qu'il y aurait un berceau initial de la langue qui serait « le » territoire, souvent bien plus limité que l'aire linguistique généralement reconnue, dans lequel la langue serait plus « pure ». Le retour à ce berceau est ainsi perçu comme le seul moyen de remédier à des pratiques linguistiques jugées déviantes et d'être perçu comme un locuteur « légitime » au sein de la communauté. Cette conception largement idéalisée, qui correspond à l'idéologie puriste⁶, montre le lien fort qui relie une langue à son territoire.

La carte des langues kanak de Nouvelle-Calédonie (figure 1) vient conforter cette conception de l'ancrage, c'est-à-dire une conception territorialisée, segmentée et figée des langues. Leur territoire serait au singulier, d'un seul tenant, clairement délimité et juxtaposé aux autres territoires linguistiques. Au travers des territoires de chacune des langues représentées sur la carte, c'est une vision monolingue qui est véhiculée puisque la logique de lecture de cette carte fait que l'on associe les habitants de l'espace délimité par un territoire linguistique à une seule langue kanak. Aujourd'hui, cette carte, qui participe politiquement de la reconnaissance institutionnelle et symbolique des langues kanak, fait l'unanimité : non questionnée, elle est considérée comme une référence partagée. Il faut rappeler qu'à partir de la fin des années 1970, la lutte pour la reconnaissance des langues kanak s'est

⁵ Véronique Fillol et Elatiana Razafimandimbimanana, « La gestion du plurilinguisme en famille : perspectives intergénérationnelles », *Glottopol*, n° 38, 2023.

⁶ Anne-Laure Dotte, « Moi je parle pas la vraie langue ! Décrire la langue : oui, mais laquelle ? », dans Luc Léger, Mireille McLaughlin et Émilie Urbain (dir.), *Appartenances, marchés et mobilités : penser la valeur des langues*, Paris, L'Harmattan, 2023.

couplée à celle pour la légitimité du peuple kanak et du droit à l'indépendance⁷. Toutefois, les enjeux linguistiques lisibles dans l'Accord de Nouméa de 1998 ont progressivement disparu des agendas politiques et des débats, comme en témoignent les campagnes électorales où aucune ligne des programmes électoraux ou des revendications ne concerne les langues kanak ou la prise en compte des plurilinguismes.

Si cette représentation cartographique comporte l'avantage d'être pédagogique, facilement intelligible et visuellement efficace, elle constitue également une forme d'aboutissement et de reconnaissance des langues kanak. Elle ne rend cependant pas compte de la complexité des liens qui existent entre langues et territoires en Nouvelle-Calédonie.

La vision figée des langues donne une image, certes, accommodante, tout en se limitant à une conception finalement plus patrimoniale et statique que contemporaine et dynamique. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause l'ancrage essentiel des langues et des groupes dans des territoires, ni de discréditer cette représentation institutionnelle, patrimoniale et popularisée, mais plutôt d'affirmer la complexité des dynamiques. Cette complexité accrue vient heurter des positions idéologiques, conscientes ou non, qui se satisfont d'une représentation patrimonialisée, voire fictionnelle, éloignée d'une représentation plus soucieuse des rapports diglossiques et des répertoires plurilingues. La représentation patrimoniale se constate avec l'exemple des langues ayant très peu de locuteurs, comme le pwapwâ (27 locuteurs déclarés recensés en 2019⁸), le neku (115 locuteurs déclarés), le arhâ (19 locuteurs) ou le sîshëë (10 locuteurs), et faisant partie des « langues en danger » ou « en situation critique⁹ », mais qui sont

⁷ Françoise Roche, « Les langues kanak, une histoire très politique », *Lengas*, vol. 80, 2016, <https://bit.ly/3Q6V4Zq>, consulté le 27 octobre 2021.

⁸ Toutes les données de cet article sur le nombre de locuteurs proviennent de l'ISEE (Institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie), de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et du recensement général de la population et de l'habitat 2019.

⁹ Christopher Moseley (dir.), *Atlas des langues en danger dans le monde*, Paris, Éditions UNESCO, 2010, <https://bit.ly/3SbZj8t>, consulté le 27 octobre 2021.

représentées avec des territoires ayant le même statut (dans le pavage cartographique) que des territoires linguistiques ayant un nombre absolu de locuteurs nettement plus importants (comme le drehu avec 15 875 locuteurs déclarés en 2019 ou encore le paicî avec 6 530 locuteurs déclarés). Ainsi, si l'intention est d'offrir une représentation patrimonialisée des langues kanak ou d'affirmer leur ancrage territorial, la carte (figure 1) remplit parfaitement cet objectif. En revanche, elle a peu de pertinence pour illustrer la diversité linguistique caractéristique de la Nouvelle-Calédonie et les phénomènes de mobilité qui redistribuent la géographie à la fois des locuteurs et des langues.

1.2. *La mobilité*

À partir du moment où l'on considère que langues, territoires et individus ou groupes (de locuteurs) ne font qu'un, la mobilité due aux migrations implique une remise en cause de ce modèle organique ou symbiotique de l'ancrage. Il faut donc tenir compte des évolutions, des dynamiques spatiales, sociales et culturelles pour reconsidérer les liens entre territoires et langues et, de fait, leurs représentations cartographiques.

L'un des premiers problèmes que pose la carte des langues kanak concerne la localisation « réelle » des locuteurs et leur distribution. Les locuteurs sont mobiles et, dans le cas de la Nouvelle-Calédonie, leur nombre reste assez limité alors que la mobilité est très développée¹⁰.

Si l'on prend l'exemple du drehu (langue de Lifou), qui est la langue kanak avec le plus grand nombre de locuteurs (déclarés), on observe avec les données du recensement de la population (2019) que le nombre de locuteurs du drehu (15 875 au total) est plus important en dehors de l'île de Lifou/Drehu (10 130 locuteurs) que dans l'île elle-même (5 745 locuteurs déclarés, soit

¹⁰ Gilles Pestaña, Olivier Hoffer et Pierre-Christophe Pantz, « Mobilités, dynamiques territoriales et urbaines », dans Séverine Bouard et coll. (dir.), *La Nouvelle-Calédonie face à son destin. Quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté ?* Paris, Karthala-IAC-GEMDEV, 2016, p. 353-389.

36 % du total). Il en est de même pour chacune des autres langues de la province des îles Loyauté : 9 356 locuteurs du nengone, dont 3 810 à Maré (soit 41 %) ; 3 714 locuteurs du iaai, dont 1 377 à Ouvéa (soit 37 %) et 2 066 locuteurs du fagaueva, dont 802 à Ouvéa (soit 39 %). Or, la carte des langues kanak montre que le drehu est parlé sur toute l'île de Lifou mais pas ailleurs. Une bonne partie des locuteurs du drehu (64 % selon les données de 2019) vit dans l'agglomération du Grand Nouméa¹¹ qui regroupe aujourd'hui les deux tiers des habitants de la Nouvelle-Calédonie. Ce constat vaut pour toutes les autres langues puisque l'agglomération du Grand Nouméa concentre près de la moitié (43 % en 2019) des personnes qui se déclarent Kanak au recensement et que de nombreux locuteurs résident dans des communes qui ne font pas partie du territoire de la langue dont ils sont locuteurs (par exemple, un locuteur nengone qui réside à Koné dans le nord de la Grande terre).

Autre exemple : Nouméa et les communes périphériques de son agglomération apparaissent sur la carte des langues kanak (figure 1) dans le territoire linguistique drubea (*nââ drubea* « langue drubea ») ; or, l'espace actuel de cette langue est circonscrit aux quatre tribus kanak de la commune de Païta et de celle d'Unia (commune de Yaté). Les 1 022 locuteurs déclarés de la langue drubea dans le recensement de 2019 représentent seulement 1,3 % de la population du Grand Nouméa. De même, si l'on prend l'ensemble des langues de l'extrême Sud (langues drubea, kwênyï, numèè et le créole tayo), la proportion de locuteurs déclarés n'est que de 2 % de la population totale de cet ensemble. On constate ici l'écart entre la part des locuteurs dans la population totale et la surface du territoire linguistique sur la carte de référence (figure 1). De même, une lecture simpliste de la carte pourrait laisser à penser que l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie est occupé par des locuteurs de langues kanak, alors que les chiffres du recensement, quant à eux, révèlent

¹¹ L'agglomération du Grand Nouméa regroupe les communes de Nouméa, Dumbéa, Mont Dore et Païta (voir la figure 4).

que 75 853 personnes sont locutrices de langues kanak en Nouvelle-Calédonie en 2019, soit 28 % de la population totale.

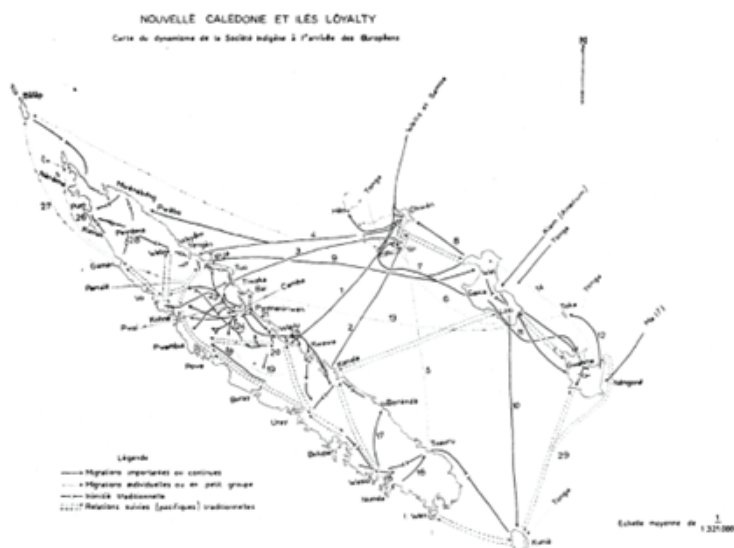
L'entrée par la mobilité paraît d'autant plus importante à prendre en considération qu'elle ne se limite pas seulement aux évolutions post-coloniales ou contemporaines. La mobilité et l'échange se situent au cœur de la société et des territoires kanak comme le montre la carte de l'ethnologue Jean Guiart (figure 2) sur les mobilités pré-européennes.

Dans cette logique, les filiations entretiennent la diversité linguistique au travers des mariages. Si « la » langue provient du lieu de résidence du père, le plurilinguisme (éventuel mais très fréquent), lui, se réalise par la mère puisque la résidence est patrilocale et que les oncles utérins jouent un rôle essentiel pour l'individu dans les relations familiales et coutumières :

Dans le monde kanak, la famille est à la fois « matrilinéaire » et « patrilinéaire ». Le côté maternel est très important car ce sont les oncles maternels qui donnent le souffle de la vie symboliquement. Le côté paternel est aussi important car il donne le nom de la terre. Linguistiquement parlant, la langue de la mère laisse toujours la place à celle du père car c'est une marque d'adaptation de la part de la femme qui arrive dans son nouveau clan. Donc, la transmission de la langue de la mère se fait par choix¹².

¹² Dossier réalisé par quatre étudiant(e)s, intitulé « Transmission linguistique en milieu familial kanak », dans le cadre du cours de sociolinguistique 2020. Pour l'explicitation du projet pédagogique, voir Véronique Fillol et Elatiana Razafimandimbimanana, *op. cit.*

Figure 2. Carte des échanges et des mobilités précoloniales selon Jean Guiart¹³



Ces échanges sont au cœur des relations sociales et politiques coutumières et ils expliquent et entretiennent le plurilinguisme en langue kanak :

En fait, chaque communauté linguistique se trouve à proximité immédiate de ses voisines, aucune frontière naturelle n'étant en elle-même un obstacle à des échanges que les observateurs s'accordent à décrire comme intenses, au point que les groupes familiaux, claniques ou politiques chevauchent de façon constante les frontières de langue¹⁴.

Différentes hypothèses ont été formulées pour tenter d'expliquer l'exceptionnelle diversité linguistique « endémique » : l'isolement géographique, ou bien son hypothèse contraire, l'intensité des échanges entre groupes :

¹³ Jean Guiart, « Nouvelle-Calédonie et îles Loyauté. Carte du dynamisme de la société indigène à l'arrivée des Européens », *Journal de la Société des océanistes*, tome 9, 1953, p. 94.

¹⁴ Jean-Claude Rivierre, « Linguistique : [planche] 19 », dans *Atlas de la Nouvelle-Calédonie et dépendances*, Paris, ORSTOM, 1981.

Il y a toujours eu des jeux politiques d'alliance, des intermariages, des ruptures aussi avec un groupe qui se scinde et une partie du groupe qui part s'établir ailleurs à la suite d'un conflit et dont la langue, commune au départ, va évoluer séparément. Les femmes mariées à l'extérieur de leur groupe qui vont vivre dans la famille de l'époux (la résidence étant virilocale) favorisent aussi le développement du plurilinguisme car elles continuent souvent à parler leur langue maternelle avec leurs enfants. Ainsi, c'est plutôt ce brassage linguistique qui explique l'accélération du processus de diversification des langues kanak au cours de leur histoire¹⁵.

Une autre proposition vient renforcer cette hypothèse de la diversification induite par le contact : « fondée sur les attitudes sociales et les idéologies linguistiques, [qui] soutient que la diversité linguistique est une question de choix, quelque chose qui a été cultivé afin de mettre en évidence les différences et de maintenir les frontières entre des groupes¹⁶ ».

Ces considérations montrent qu'associer les langues à un territoire et se satisfaire de la simple idée de l'ancrage manque de pertinence en raison des mobilités pré-coloniales autant que contemporaines qui « rebattent les cartes ».

2. Les dessous des cartes

Les cartes – en tant que représentations – produisent une mise en ordre des choses et du monde. Ainsi, même si elles se présentent sous l'apparence de la neutralité ou de la scientificité, elles ne sont pas exemptes de présupposés, de représentations, d'héritages, de choix, et de messages et sont aussi un véhicule puissant d'idéologies plus ou moins assumées.

¹⁵ Claire Moyse-Faurie, « La Nouvelle-Calédonie et le statut des langues kanak : quelques repères historiques », *Langues et cité, les langues kanak de Nouvelle-Calédonie*, n° 26, 2014, p. 10.

¹⁶ Miki Makihara et Bambi B. Schieffelin, « Rencontres interculturelles et trajectoires langagières dans les sociétés du Pacifique », dans Leslie Vandeputte et Véronique Fillol (dir.), *Créoles, Pidgins et Idéologies linguistiques dans les Îles du Pacifique Sud*, Paris, L'Harmattan, coll. « Cahiers du Pacifique Sud Contemporain », 2021, p. 114.

2.1. *Représentation territoriale des langues comme idéologies*

La carte (figure 1) participe d'une légitimation et d'une reconnaissance institutionnelle des langues kanak, mais elle endosse surtout un rôle performatif. D'un côté, elle permet de (dé)montrer l'existence de ces idiomes dont le statut même de langue est parfois, encore aujourd'hui, remis en cause ; d'un autre côté, elle impose comme légitime¹⁷ cette existence des langues kanak, leur répartition territorialisée et leur statut, là où elle établit une distinction entre « langues » et « dialectes ». Cette carte, et ses jumelles¹⁸, qui circulent avec autorité et qui ont le monopole de la cartographie des langues kanak, figent, d'une part, les langues dans des idéologies, et invisibilise, d'autre part, une partie du répertoire de la diversité linguistique calédonienne.

Cette astreinte de la langue à un espace clos nourrit aussi l'idéologie du « locuteur natif » ou « locuteur idéal » prégnante dans les rapports aux langues et renforcée par l'importation de théories chomskyennes, tout en étant objet de rejet¹⁹. Cette assignation linguistique territorialisée et puriste ou « mononormative » engendre de fait une délégitimation, une mauvaise estime de soi et une insécurité linguistique chez les locuteurs bi-plurilingues inscrits dans une mobilité géographique²⁰. Le travail sur les micro-agressions linguistiques mené auprès d'étu-

¹⁷ « [...] tout discours *sur l'identité kanak est performatif* : il ne vise jamais seulement à la faire reconnaître comme légitime, il vise toujours à imposer comme légitime une certaine définition de cette identité et donc, pour l'émetteur du discours, à justifier sa prétention au statut de porte-parole autorisé du 'peuple kanak' ». Marie Salaün, « Identité restituée, identité instituée ? L'académie des Langues Kanak et les enjeux de la normalisation linguistique en Nouvelle-Calédonie », dans Elsa Faugère et Isabelle Merle (dir.), *La Nouvelle-Calédonie : vers un destin commun ?*, Paris, Karthala, 2010, p. 94.

¹⁸ Voir également la carte de l'Académie des Langues Kanak (2016 et figure 8).

¹⁹ Valelia Muni Toke, « Le locuteur natif et son idéalisations : un demi-siècle de critiques », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 35, fascicule 2, 2013, p. 5-15.

²⁰ Anne-Laure Dotte, Stéphanie Geneix-Rabault et Leslie Vandeputte, « Nouméa at the crossroads of New Caledonian multilingualism: Diasporas and linguistic norms », *Amerasia Journal*, vol. 43, n° 1, 2017, p.13-32.

dians à l'Université de la Nouvelle-Calédonie²¹ atteste de cette stigmatisation des pratiques langagières « mixtes », caractéristiques des locuteurs plurilingues, lesquels peinent alors à assumer leur identité linguistique et sociale, réduite à une assignation territorialisée : « ça mélange le maré et le ouvéa et ça se dit mec de Lifou » (autoportrait de Léon)²².

Par ailleurs, on note également que les quelques nuances identifiables entre les cartes des langues kanak produites par différentes institutions se situent principalement sur la mention, ou l'absence de mention, du tayo, créole parlé à la tribu de Saint-Louis (commune du Mont-Dore). Là encore, le choix de faire figurer ou non cette langue est révélateur des représentations linguistiques et des idéologies sous-jacentes. Pour les organismes de recherche ou de formation (LACITO et IFMNC²³), le tayo ne figure pas sur la carte des langues kanak de Nouvelle-Calédonie, alors que sur celle de l'Académie des Langues Kanak (dorénavant ALK, organisme émanant du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie), le tayo y est placé. Pour les premiers, le motif de la filiation phylogénétique est possiblement celui retenu : les langues kanak appartiennent à la branche océanienne de la famille des langues austronésiennes, ce qui n'est pas le cas du créole tayo²⁴. Alors que pour l'ALK (figure 8) le tayo a sa place et son territoire sur la carte, au motif qu'elle est une langue kanak sans distinction, puisque parlée par des Kanak. On comprend alors que les choix cartographiques considérés ici endossent un rôle stratégique

²¹ Elatiana Razafimandimbimanana et Fabrice Wacalie, « Les micro-agressions linguistiques », *Hermès*, 83, 2019, p. 156-157.

²² Elatiana Razafimandimbimanana et Fabrice Wacalie, « Une forme insidieuse de mépris : les micro-agressions linguistiques en Nouvelle-Calédonie », dans Geneviève Bernard Barbeau et Claudine Moïse (dir.), *Le mépris en discours*, LIDIL, vol. 61, 2020, <https://bit.ly/3QDO0oF>, consulté le 27 octobre 2021.

²³ IFMNC : Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie.

²⁴ Pour une analyse de la complexité de l'écologie linguistique du tayo, voir Karin Speedy, « Le tayo de Nouvelle-Calédonie : un cas d'étude pour repenser les histoires des origines des langues créoles », dans Leslie Vandeputte et Véronique Fillol (dir.), *Créoles, Pidgins et Idéologies linguistiques dans les Îles du Pacifique Sud*, Paris, L'Harmattan, coll. « Cahiers du Pacifique Sud Contemporain », 2021, p. 31-62.

quant à la définition même de ce qui fait langue et, au-delà, de ce qui fait l'identité kanak.

De nombreux observateurs travaillant sur les langues et les pratiques langagières dans les sociétés océaniques ont cherché à décrire les différentes formes de gestion *in vivo* des plurilinguismes : locuteurs polyglottes, pratique courante de l'intercompréhension, et les fonctions pragmatiques et symboliques associées à ces compétences dans les relations sociales.

À titre d'illustration, Ruben Diainon souligne la situation de vulnérabilité de nombreuses langues kanak, d'une part, et, d'autre part, l'impact de l'idéologie monolingue et mononormative sur les actions de revitalisation et revalorisation des langues ultra-minoritaires²⁵. Une grande partie des locuteurs de la communauté avec laquelle il travaille, qui parlent le haméa, sont bi-plurilingues et sont en constante mouvance sur un continuum entre les langues ajië et haméa, situées dans deux aires coutumières distinctes (le haméa est localisé dans l'aire coutumière Xârâcùù alors que l'ajië est localisé dans l'aire Ajië-Arhö). Or, « certains ont une représentation idéalisée de la langue et ont développé une certaine insécurité linguistique injustifiée, une totale perte de confiance en soi alors que ces derniers ont tout à fait la capacité de produire des discours quasi exclusifs en haméa²⁶ ». Les locuteurs ont par ailleurs intériorisé la hiérarchisation diglossique véhiculée et assumée par les représentations scientifiques et institutionnelles qui catégorisent les idiomes entre langues et dialectes. Le haméa, « simple dialecte », ne jouit pas de la même reconnaissance ni de la même valeur que les « grandes langues kanak » voisines que peuvent être l'ajië ou le xârâcùù.

La complexité des rapports de force et de pouvoir entre langues n'est pas pour autant complètement rendue par ces représentations cartographiques qui édulcorent pour beaucoup les observations

²⁵ Ruben Diainon, « Revitalisation d'une langue kanak ultra-minoritaire en milieu communautaire : le haméa de Kouaoua (Nouvelle-Calédonie) », Mémoire de master 2 EOP, Nouméa, Université de la Nouvelle-Calédonie, 2018, p. 16.

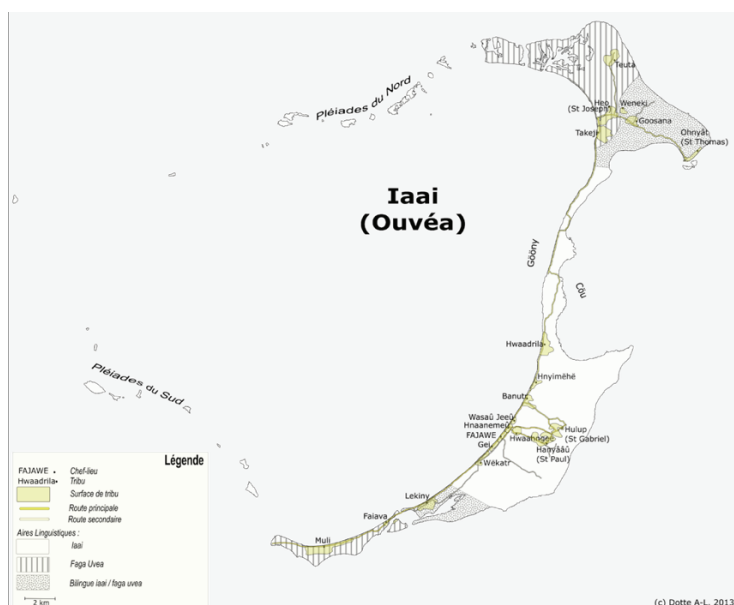
²⁶ *Ibid.*, p. 18.

de terrain et les données empiriques. Par exemple, l'analyse des pratiques et des représentations linguistiques des habitants de l'île d'Ouvéa²⁷ permet d'illustrer la prégnance des liens entre l'idéologie monolingue et mono-normative et les espaces ou lieux considérés comme légitimes. Ce petit atoll de l'archipel des îles Loyauté est caractérisé par la présence ancestrale de deux langues autochtones : le iaai, issu du même héritage Lapita que ses langues sœurs de la branche néo-calédonienne, et le fagauvea, *outlier* polynésien issu d'une migration postérieure. La répartition géographique des locuteurs de ces deux langues est très délimitée sur la carte de référence (figure 1) : le fagauvea est parlé par les habitants des tribus des extrémités nord et sud de l'île, alors que le iaai est parlé par les habitants des tribus du Centre et du Nord-Est. À l'intersection de ces zones considérées comme « monolingues » (on fait ici encore totalement fi du fait que tous les habitants sont, en sus, locuteurs du français), il est communément accepté (cela ressort des discours aussi bien que des cartes linguistiques d'Ouvéa) qu'il existe des zones tampons où le bilinguisme iaai-fagauvea est de rigueur (figure 3). Une fois encore, la réalité des unions, des mobilités et des expériences de vie fait que ce bilinguisme autochtone est bien plus perméable que ne laissent à voir les délimitations cartographiées. En revanche, l'idée de « berceau originel » de la langue persiste et les zones bilingues ne seront jamais désignées comme des territoires légitimes hébergeant les locuteurs de la langue iaai ou fagauvea. Plus on s'éloigne de ces zones tampons, plus on pénètre le territoire de « la vraie langue » : « à Wakatr [tribu du centre de l'île, zone iaai] la langue est très différente, ils ont moins de contact avec l'extérieur, la langue est plus conservée²⁸ ». Lorsqu'il est représenté cartographiquement, le plurilinguisme des habitants d'un territoire participe davantage à entretenir une idéologie linguistique puriste et normative.

²⁷ Anne-Laure Dotte, « Le iaai aujourd'hui. Évolutions sociolinguistiques et linguistiques d'une langue kanak de Nouvelle-Calédonie (Ouvéa, Îles Loyauté) », Thèse de doctorat, Lyon, Université Lumière-Lyon 2, 2013.

²⁸ *Ibid.* p. 151.

Figure 3. Répartition des locuteurs du iaai et du fagaueva à Ouvéa²⁹



En contradiction avec une conception figée et délimitée des langues kanak, les différents programmes de recherche³⁰ et les thèses d'orientation sociolinguistiques³¹ soulignent que les pratiques plurilingues sont la « norme » ; or, cette normalité demeure l'objet

²⁹ *Ibid.*, p. 64.

30 État des lieux des pratiques et (non) transmission des langues locales en NC
Pratiques langagières en NC : pratiques, usages et représentations (2002-2004) ;
 Programme ecolpom (École plurilingue outre-mer), Projet n°anr-08-
 blan-001-02 *Évaluation des programmes d'enseignement des langues d'origine en*
contexte diglossique à l'école primaire en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie
française et en Guyane (2009-2011) ; Programme de recherche interdiscipli-
 naire *Les langues dans la ville* (2014-2016).

31 Sophie Barnèche, « L'identité linguistique et culturelle des jeunes de Nouméa. Une étude des pratiques langagières dans la cité de Riverstar (Rivière-Salée) », Thèse de doctorat en Sciences du langage, Rouen, Université de Rouen, 2004 ; Claire Colombel, « Langues kanak, français, langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie : quelle glottopolitique pour quelle contextualisation sociodidactique ? », Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille, 2013 ; Anne-Laure Dotte, « Le iaa aujourd'hui... », *op. cit.*

de stigmatisations³², creusant l'écart entre pratiques et idéologies, usages et normes, cartographie et dynamiques sociolangagières.

2.2. *Invisibilité du répertoire de la diversité linguistique en Nouvelle-Calédonie et des plurilinguismes*

La reconnaissance et la légitimité accordées aux langues-cultures et aux répertoires langagiers en Nouvelle-Calédonie, en particulier en contexte éducatif et formatif, sont d'une grande diversité. Les politiques linguistiques traditionnellement hostiles à l'enseignement des langues kanak et océaniques³³, les postures (mono) normatives et prescriptives exercent des pressions continues sur les usages linguistiques et culturels. Le contexte calédonien demeure particulièrement marqué par des rapports de domination entre le français et les « autres » langues-cultures du pays, kanak et océaniques en particulier, institutionnellement légitimées mais paradoxalement minorisées et la cartographie de référence reflète autant qu'elle reproduit cette conception.

Les enquêtes ethnographiques du programme de recherche interdisciplinaire « Les langues dans la ville³⁴ » soulignent la quasi inaudibilité/invisibilité des langues kanak et plus largement océaniques dans les espaces publics³⁵. Ces représentations dominantes, intégrées par les acteurs sociaux, maintiennent une

³² Véronique Fillol et Claire Colombel, « Langue française et cultures océaniques : quelle éducation plurilingue pour la Nouvelle-Calédonie ? », dans Christine Hélot et Jürgen Erfurt (dir.), *L'éducation bilingue en France : politiques linguistiques, modèles et pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 118-129 ; Elatiana Raza-fimandimbimanana et Fabrice Wacalie, *op. cit.*

³³ Jacques Vernaudeau et Véronique Fillol (dir.), *Vers une école multilingue dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane*, Paris, L'Harmattan, coll. « Cahiers du Pacifique sud contemporain », 2009 ; Marie Salaün et Véronique Fillol, « Entre instrumentalisation politique et impensé didactique ; destin postcolonial des langues kanak comme langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie », dans Roman Colonna (dir.), *Des paroles, des langues et des pouvoirs*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 183-200 ; Véronique Fillol et Claire Colombel, *op. cit.*

³⁴ Programme dglff 2014-2016.

³⁵ Claire Colombel-Teuira et coll., *Les langues dans la ville : pratiques plurilingues à Nouméa*, Rapport de recherche, 2016.

« fiction culturelle » qui déterminent tout un ensemble de possibles ou d'interdits tant dans les prises de parole que dans les pratiques culturelles. Profondément insécurisantes, voire culpabilisantes, cela a pour effet aujourd'hui, une mise en rupture de certains savoirs entre les différents espaces sociaux.

La diversité linguistique en Nouvelle-Calédonie telle que représentée cartographiquement (figure 1) conforte une présentation sous l'angle du multilinguisme du peuple premier et participe d'une forme de réhabilitation des langues « autochtones » qu'il convient d'interroger, de questionner, car cet « affichage » officiel oblitère une partie du paysage linguistique. À partir d'une définition d'orientation sociolinguistique du concept de « langue³⁶ », « le multilinguisme calédonien comprendrait plutôt, sous cet angle, une quarantaine de langues kanak sans hiérarchisation entre “ langue ”, “ dialecte ”, “ patois ”, “ créole ”, “ pidgin ”³⁷ ». Par ailleurs, plusieurs sociolinguistes donnent de la diversité linguistique calédonienne, une représentation plus large qui inclue :

- le français (et les variétés locales) ;
- les langues familiales : langues kanak, langues d'Océanie (wallisien, futunien, tahitien, bislama, langues du Vanuatu) ; langues de migrations historiques (vietnamien, javanais, bahasa indonesia, japonais...) ;
- les langues en tant que disciplines scolaires (anglais, espagnol, japonais, et les langues kanak enseignées) ;
- ou encore les langues importées par les acteurs de l'industrie minière.

³⁶ « tout système linguistique répondant aux fonctions suivantes : – permettre la communication entre les membres d'un groupe social donné ; – symboliser le sentiment d'appartenance et d'identification ». Voir Elatiana Razafimandimbimanana, « La diversité linguistique à l'école : représentations d'élèves en Nouvelle-Calédonie », dans Rodica Ailincăi et Séverine Ferrière (dir.), *Langues et cultures océaniques, école et famille : regards croisés*, Nouméa, Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie, 2021, p. 103.

³⁷ *Ibid.*

L'analyse des préconceptions et des idéologies amène à s'interroger sur le discours que la Nouvelle-Calédonie veut produire sur elle-même. Souhaite-t-elle donner à voir les dynamiques plurilingues et, si oui, comment ? Dans cet objectif, passer d'une quantification du monolinguisme territorial à une quantification ou prise en compte des pratiques plurilingues implique des modes de représentations cartographiques alternatifs.

3. Changer les cartes ?

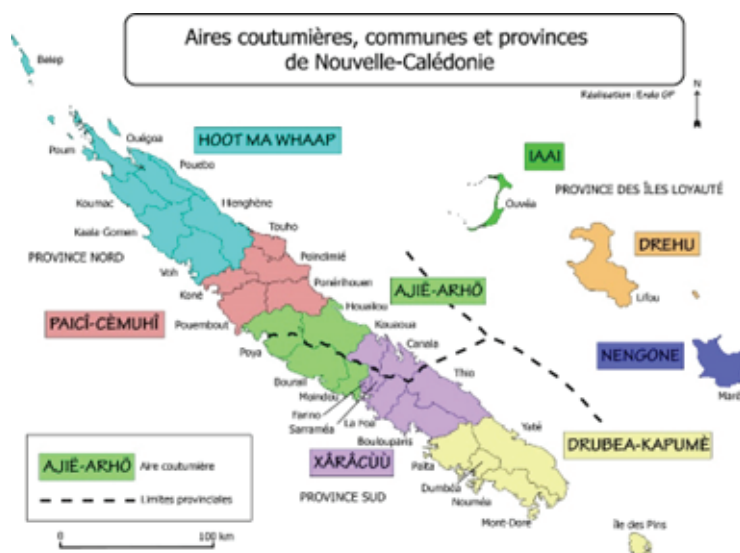
Cette dernière partie consiste à entamer une réflexion, qui ne peut être qu'exploratoire et inachevée, sur des représentations cartographiques alternatives en s'appuyant sur d'autres défauts ou simplifications de la carte des langues kanak (figure 1), icône de la diversité linguistique en Nouvelle-Calédonie.

3.1. Limites de langues et limites administratives

Il existe en Nouvelle-Calédonie une trame administrative coutumière qui se compose de 8 aires coutumières, de 61 districts coutumiers et de 342 tribus³⁸. La dénomination de trame « administrative coutumière » peut paraître oxymorique mais cela vise à montrer qu'il s'agit d'une hybridation entre les cadres légaux de la colonisation et les pouvoirs coutumiers, qui eux-mêmes ont largement évolué au cours de l'histoire coloniale et jusqu'à nos jours.

³⁸ Page du site internet de l'ISEE, <https://bit.ly/3QdKoYO>, consulté le 20 octobre 2021.

Figure 4. Carte des aires coutumières, des communes et des provinces de Nouvelle-Calédonie³⁹



L'un des problèmes à relever sur la carte des langues kanak (figure 1) concerne l'adéquation cartographique entre les limites spatiales de certaines langues et celle des aires coutumières de la Grande Terre. En effet, les limites de plusieurs langues sur la carte suivent systématiquement celles des aires coutumières. Pourquoi cette représentation, qui, en première lecture, pourrait être considérée comme cohérente ne l'est-elle pas vraiment ? Les limites de langues « sur le terrain » sont bien antérieures aux limites des aires coutumières. En effet, les premières ont été progressivement reconnues et cartographiées, d'abord par le pasteur et ethnologue Maurice Leenhardt (1878-1954) dans les années 1930, puis par les linguistes, notamment André-Georges Haudricourt (1911-1996) ou encore Jean-Claude Rivierre (1938-2018). Ce dernier a formalisé son travail de mise en carte dans l'*Atlas de la Nouvelle-Calédonie* de l'orsom au début des années 1980⁴⁰. On peut d'ailleurs constater que sur cette

³⁹ Carte réalisée par Gilles Pestaña, ERAO, 2021.

⁴⁰ Jean-Claude Rivierre, *op. cit.*

mise à part l'aire Hoot Ma Whaap au nord de la Grande Terre, toutes les aires portent le nom d'une ou de deux langues. Comme le laisse penser la carte (figure 1) et l'origine de ce découpage en aires coutumières, on pourrait considérer que ces aires coutumières tiennent compte des limites de langues mais ce n'est pas exactement le cas. En effet, si l'on analyse les limites des découpages de plus près, la carte des aires coutumières suit, au moins initialement, la trame des communes de Nouvelle-Calédonie. C'est d'ailleurs ainsi que l'entendait l'État et c'est aussi ainsi que les aires coutumières sont délimitées par le système d'information géographique (ou SIG) Géorep⁴⁵ de l'institution Nouvelle-Calédonie et dont les informations géoréférencées servent de base légale. Ainsi, ce qui sert de limites aux aires coutumières, ce sont des limites de communes qui, elles, n'ont rien de linguistiques ou de « coutumières ». On constate donc que les limites de certaines langues sont le produit d'une simplification, puisque le tracé sur la carte suit avant tout une limite administrative et non linguistique. Ainsi, certaines tribus qui parlent une des langues d'une aire coutumière se trouvent pourtant, par le jeu des découpages communaux, dans une autre aire coutumière que leur langue. Par exemple, dans la commune de Poya, les tribus de Nétéa et de Gohapin ont pour langue le paicî selon l'ISEE mais elles sont incluses dans l'aire Ajië. Il faut ici noter que ce découpage officiel est en partie corrigé par le Sénat coutumier (institution mise en place à partir de 1999) qui précise dans sa présentation des aires coutumières⁴⁶, que l'aire Paicî-Cèmuhi se compose de plusieurs communes et s'étend « sur deux des six tribus de Poya » sans précision supplémentaire et sans que cela ne soit pris en compte sur les cartes produites et les documents officiels.

⁴⁵ *Géorep*, <https://georep.nc>, consulté le 30 novembre 2021.

⁴⁶ *Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie*, <https://bit.ly/3McDEJA>, consulté le 30 novembre 2021.

3.2. Varier les modes de représentation cartographique

Les tribus de Népou, dans la commune de Poya, et la tribu de Baco, dans la commune de Koné, sont annoncées par l'ISEE comme relevant du même « dialecte », le haeke, qui est rangé parmi les « dialectes de Voh-Koné ». Dans ce cas, la carte des langues (figures 1 et 6) a eu le souci d'intégrer la tribu de Baco, qui fait partie de l'aire coutumière Paicî-Cèmuhi (en orange), dans les langues relevant de l'aire Hoot ma Whaap (en vert-olive sur la carte). De même, la tribu côtière de Népou (commune de Poya), qui fait partie de l'aire Ajië-Arhö (majoritairement en bleu sur la figure 6), a été rattachée aux langues de l'ensemble Paicî-Cèmuhi (en orange).

Figure 6. Localisation des tribus de Baco et Népou (extrait de la figure 1, Carte des langues kanak)⁴⁷



Ainsi, si dans ces deux cas, il a été fait une exception en dissociant limites d'aires coutumières et limites de langues, on s'aperçoit néanmoins que deux tribus parlant la même langue (le haeke) sont classées toutes les deux dans des groupes linguistiques et coutumiers distincts. Comment expliquer une telle anomalie ? L'un des problèmes que souligne cet exemple vient justement de cet engrenage qui consiste à superposer des aires avec des points, autrement dit des « aires coutumières » représentées par des surfaces, et des « tribus » ou des « groupes de locuteurs » qui cartographiquement sont généralement des points.

⁴⁷ Jean-Michel Roynard, 2011, CNRS-LACITO. Licence : CC BY 3.0 fr, carte modifiée par les auteurs.

Quand il y a une homogénéité linguistique, cette logique cartographique et classificatoire ne pose pas de difficultés. Dès que les points sont structurés en réseau, cela perturbe les délimitations, comme c'est souvent le cas des langues, et alors la représentation surfacique devient inadaptée et inévitablement trompeuse. La carte ne représente qu'un type de spatialité (territoriale, géométrique, surfacique), alors que les langues relèvent d'au moins deux types de spatialités.

Ainsi, la plupart des cartes des langues, comme celles des langues kanak, utilisent des modes de représentations surfaciques ou zonales (des polygones). Or, les langues comme d'autres phénomènes correspondent avant tout à des logiques de points et de réseaux (qu'il s'agisse des locuteurs ou des lieux). Les territoires linguistiques ne sont pas toujours des territoires sous forme de surfaces homogènes et d'un seul tenant (à l'image d'une pièce de puzzle), c'est-à-dire un polygone sur une carte, mais ils peuvent être des territoires réticulés, des territoires en réseaux, qui brouillent une conception géométrique. Cette différence fondamentale entre deux métriques a été souvent relevée⁴⁸ et démontre que pour représenter plusieurs faits de la répartition des langues, il faut imaginer des représentations cartographiques alternatives, en particulier quand il s'agit d'espaces linguistiques rhizomatiques⁴⁹.

Cette question des frontières linguistiques et des isoglosses rejoint la question plus vaste des limites et des discontinuités en géographie. Il y a au moins deux conceptions de la manière dont se manifeste une discontinuité spatiale entre deux zones homogènes. La discontinuité sous forme de ligne constitue la plus commune, celle qui domine très largement les représentations, au point d'apparaître comme l'unique représentation possible. La « zone », c'est-à-dire une portion d'espace hybride ou mixte, incarne

⁴⁸ Jacques Lévy, Ogier Maitre et Thibault Romany, « Rebattre les cartes. Topographie et topologie dans la cartographie contemporaine », *Réseaux*, n° 195, 2016/1, p. 17-52.

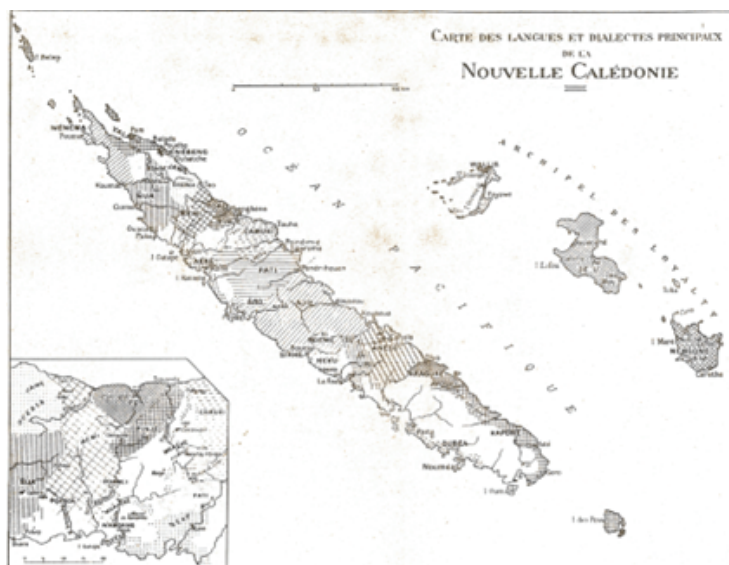
⁴⁹ Jacques Lévy et ses collaborateurs parlent de « spatialités rhizomatiques », *Ibid.*, p. 19.

l'autre forme de discontinuité spatiale. Plus ou moins vaste, la zone peut revêtir la forme de bande ou une autre forme. Si le cartographe choisit uniquement de représenter les discontinuités linguistiques dans l'espace sous forme de lignes, et ainsi dessiner des polygones qui s'emboîtent comme des pièces de puzzle, alors il sera contraint de « trancher » et d'apposer des lignes alors même que le « terrain » se caractérise par des données moins homogènes que ne le laisse apparaître la carte. Cette simplification rencontre souvent un grand succès auprès des utilisateurs des cartes ainsi produites car elles correspondent à la conception dominante des discontinuités spatiales avec des lignes. Cependant, le cartographe dispose de quelques alternatives pour signifier des contacts ou des espaces hybrides sur le terrain. Dans notre exemple, cela peut être une tribu où l'on parle deux langues kanak.

L'une des premières possibilités consiste à laisser des blancs entre deux territoires qui pratiquent la même langue mais qui ne sont pas exactement contigus. En effet, dans un cas comme celui de la Grande Terre, les tribus forment un archipel de territoires : les terres de réserves, éventuellement agrandies par les autres types de terres coutumières, ne sont généralement pas contiguës. Dans les cas où un espace est hybride et parle deux ou trois langues, il est toujours possible de superposer deux ou trois trames (hachures et points par exemple ou superposition de couleurs en utilisant une superposition de trames). Il est à noter que la carte produite par Maurice Leenhardt en 1946⁵⁰ (figure 7) laisse des espaces en blanc entre plusieurs aires linguistiques mais il n'utilise pas le principe de la superposition des trames (ou hachures) afin de montrer les éventuels cas de bi- ou de trilinguisme.

⁵⁰ Maurice Leenhardt, *Langues et dialectes de l'Austro-Mélanésie*, Paris, Institut d'ethnologie, 1946.

Figure 7. Les langues et dialectes selon Maurice Leenhardt⁵¹



Enfin, une autre possibilité consiste à utiliser des flèches ou des traits pour désigner un lieu où se pratique deux langues. La figure 8 illustre cela avec l'exemple de l'île de Tiga où les deux flèches désignent le bilinguisme généralisé drehu (île de Lifou)/nengone (île de Maré).

⁵¹ *Ibid.*, p. 10.

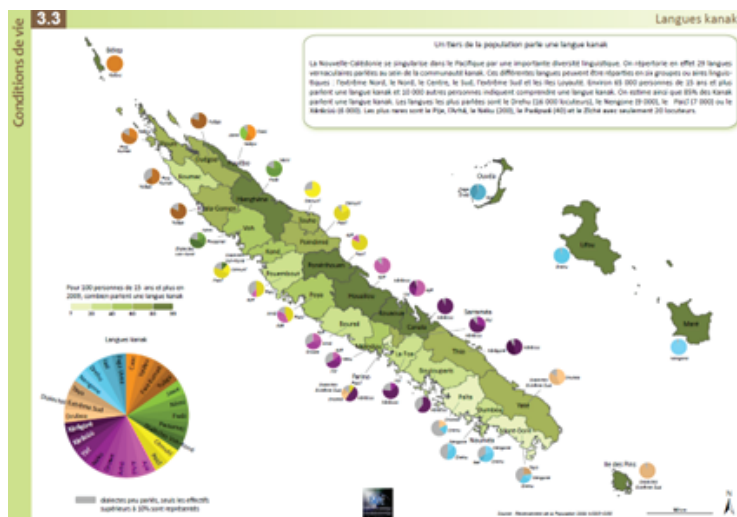
Figure 8. Les langues kanak de Nouvelle-Calédonie⁵²



On constate qu'aux différents problèmes que pose la représentation cartographique des langues, il n'y a pas de solution miracle mais seulement des représentations plus ou moins adaptées que d'autres en fonction des phénomènes que le cartographe souhaite mettre en exergue ou préciser. Les problèmes qui ont été examinés jusqu'à présent concernaient les limites de langues ou les cas de bilinguisme pour certaines tribus.

L'un des problèmes que pose la représentation des langues en Nouvelle-Calédonie correspond, nous l'avons vu dans la première partie, d'une part, à la seule représentation des langues kanak (représentation essentielle d'un point de vue identitaire et patrimonial, voire politique) et, d'autre part, à l'occultation du très fort plurilinguisme de la société néo-calédonienne. Représenter le plurilinguisme avec une carte constitue un défi délicat, surtout à l'échelle de toute la Nouvelle-Calédonie. Pourtant, l'isee a produit une cartographie (figure 9) qui parvient à représenter — de manière imparfaite mais tout de même assez précise — le plurilinguisme à l'échelle des communes.

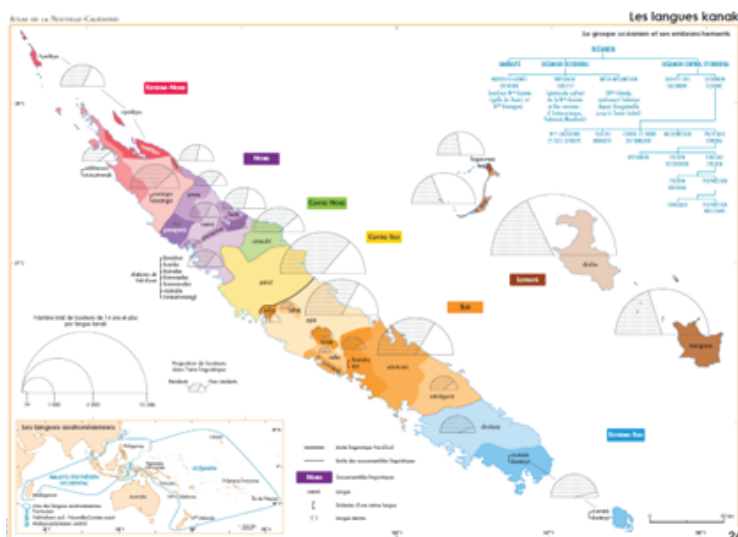
⁵² Académie des Langues Kanak, *Carte des langues kanak et des aires coutumières de la Nouvelle-Calédonie*, 2016, <https://bit.ly/492WVaf>, consulté le 16 octobre 2021.

Figure 9. Carte des locuteurs de langues kanak⁵³

Cette carte de l'*Atlas démographique de la Nouvelle-Calédonie* a été dressée à partir des données du recensement général de la population de 2009. Le plurilinguisme apparaît par l'intermédiaire des graphiques circulaires dans lesquels la part de chacune des langues kanak recensées dans la commune est représentée (à condition qu'elle représente plus de 10 % des locuteurs de langues kanak). Il est dommage qu'une autre cartographie n'ait pas été réalisée par l'ISEE en intégrant les autres langues utilisées par les populations néo-calédoniennes (en dehors du français, langue officielle et véhiculaire). Il faut noter que cette représentation a été abandonnée dans les deux éditions suivantes de l'Atlas démographique qui correspondent aux recensements de 2014 et de 2019.

⁵³ ISEE, *Atlas démographique de la Nouvelle-Calédonie. Recensement de la population 2009*. Nouméa, ISEE, 2012.

Figure 10. Carte des langues kanak et proportion de locuteurs présents ou absents⁵⁴



Nous souhaitons terminer cette mise en perspective avec l'exemple de la carte issue de l'*Atlas de la Nouvelle-Calédonie* publié par l'IRD et le Congrès de la Nouvelle-Calédonie en 2012 et qui correspond à la Planche 26 sur les langues kanak (figure 10). Sur cette carte, qui utilise les données du LACITO et du recensement de la population de 2009, le nombre de locuteurs est représenté par un demi-cercle proportionnel. Une autre information intéressante consiste dans la part des locuteurs présents dans l'aire linguistique et donc, par contraste, la part des locuteurs absents, chacune se partageant le demi-cercle du nombre de locuteurs. Ce mode de représentation permet de comprendre l'importance des mobilités et, ce faisant, la localisation multi-située des langues et des locuteurs. Ainsi, la carte montre que la majorité des locuteurs des langues des îles Loyauté se localisent ailleurs que dans les territoires d'origine. La carte de l'ISEE (figure 9) confirme cela puisque le drehu, le nengone et le iaai sont les trois langues les plus représentées des locuteurs kanak présents dans la commune de Nouméa.

⁵⁴ Jacques Bonvallot, Jean-Christophe Gay et Elisabeth Habert (dir.), *Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, Marseille-Nouméa, IRD et Congrès de la Nouvelle-Calédonie, 2012.

Conclusion

L'exemple des cartes sur les langues kanak de la Nouvelle-Calédonie montre que pour rendre compte d'une partie de la complexité de la géographie des langues, il faut varier les modes de représentations cartographiques et conduire une analyse critique afin de ne pas subir des représentations sous-tendues par des idéologies, des présupposés, des impensés ou des objectifs non explicités. Nous l'avons vu, aucun mode à lui seul ne peut rendre compte avec précision de phénomènes aussi complexes que les territoires linguistiques réticulés, la mobilité des locuteurs ou leur plurilinguisme, autant de phénomènes qui constituent des caractéristiques fortes de la situation en Nouvelle-Calédonie. Néanmoins, en multipliant les modes de représentations, il est possible de traiter plusieurs facettes de cette complexité à condition de clarifier et de cibler les objectifs de la cartographie et ne pas penser qu'une seule carte pourra représenter plusieurs phénomènes difficiles à concilier du point de vue cartographique. La nécessité de faire varier les échelles de représentation constitue aussi une autre conclusion qui peut être tirée de ce travail exploratoire. Notre réflexion sur la cartographie laisse aussi penser qu'il serait vain de trop attendre des dénombrements statistiques et donc des données quantitatives sur les langues. Contrairement à une idée plutôt simple, ce n'est pas la qualité des dénombrements qui améliorera fondamentalement le diagnostic et encore moins les représentations cartographiques. En effet, outre la dimension idéologique des dénombrements, en particulier en Nouvelle-Calédonie, il existe de multiples biais et malentendus qui ponctuent les recensements ou les éventuelles enquêtes quantitatives. C'est plutôt en direction du terrain et des enquêtes qualitatives que se situent, de notre point de vue, les clés d'analyse et de compréhension les plus importantes. Les cartes, même si elles demeurent un outil d'illustration utile voire irremplaçable, et si nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de chercher de nouvelles formes de représentations, ne peuvent pour autant rendre compte de toute la complexité et de tous les enjeux linguistiques et en particulier des rapports entre langue et territoire.

Références

- Académie des Langues Kanak. *Carte des langues kanak et des aires coutumières de la Nouvelle-Calédonie*, 2016, <https://bit.ly/492WVaf>.
- Barnèche, Sophie, « L'identité linguistique et culturelle des jeunes de Nouméa. Une étude des pratiques langagières dans la cité de Riverstar (Rivière-Salée) », Thèse de doctorat, Rouen, Université de Rouen, 2004.
- Bensa, Alban et Jean-Claude Rivierre, *Les Chemins de l'alliance. L'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie (région de Touho - aire linguistique cëmuhî)*, Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, Langues et cultures du Pacifique 1, 1982.
- Bonvallot, Jacques, Jean-Christophe Gay et Elisabeth Habert (dir.), *Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, Marseille-Nouméa, IRD et Congrès de la Nouvelle-Calédonie, 2012.
- Colombel, Claire, « Langues kanak, français, langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie : quelle glottopolitique pour quelle contextualisation sociodidactique ? », Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille, 2013.
- Colombel-Teuira, Claire, Véronique Fillol, Stéphanie Geneix-Rabault et Leslie Vandeputte, *Les langues dans la ville : pratiques plurilingues à Nouméa*, Rapport de recherche, 2016.
- Diainon, Ruben, « Revitalisation d'une langue kanak ultra-minoritaire en milieu communautaire : le haméa de Kouaoua (Nouvelle-Calédonie) », Mémoire de master 2 EOP, Nouméa, Université de la Nouvelle-Calédonie, 2018.
- Dotte, Anne-Laure, « Le iaai aujourd'hui. Évolutions sociolinguistiques et linguistiques d'une langue kanak de Nouvelle-Calédonie (Ouvéa, Îles Loyauté) », Thèse de doctorat, Lyon, Université Lumière-Lyon 2, 2013.
- Dotte, Anne-Laure, Stéphanie Geneix-Rabault et Leslie Vandeputte, « Nouméa at the crossroads of New Caledonian multilingualism: Diasporas and linguistic norms », *Amerasia Journal*, vol. 43, n° 1, 2017, p. 13-32.
- Dotte, Anne-Laure, « Moi je parle pas la vraie langue ! Décrire la langue : oui, mais laquelle ? », dans Luc Léger, Mireille McLaughlin et Émilie Urbain (dir.), *Appartenances, marchés et mobilités : penser la valeur des langues*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2023.
- Fillol, Véronique, « Les autobiographies langagières comme outil d'intervention sociodidactique », dans Carmen Alén Garabato, Henri Boyer, Ksenija Djordjevic Léonard et Bénédicte Pivot (dir.), *Identités, Conflits, Interventions sociolinguistiques*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2018, p. 497-504.

- Fillol, Véronique et Claire Colombel, « Langue française et cultures océaniques : quelle éducation plurilingue pour la Nouvelle-Calédonie ? », dans Christine Hélot et Jürgen Erfurt (dir.), *L'éducation bilingue en France : politiques linguistiques, modèles et pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 118-129.
- Fillol, Véronique et Elatiana Razafimandimbimanana, « La gestion du plurilinguisme en famille : perspectives intergénérationnelles », *Glottopol*, n° 38, 2023.
- Géorep, <https://georep.nc>.
- Guiart, Jean, « Nouvelle-Calédonie et îles Loyalty. Carte du dynamisme de la société indigène à l'arrivée des Européens », *Journal de la Société des océanistes*, tome 9, 1953, p. 93-97.
- Haudricourt, André-George, Françoise Rivierre, Jacqueline de la Fontinelle, Claire Moyse-Faurie et Jean-Claude Rivierre, *Les langues mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Direction de l'enseignement catholique (DEC), Bureau psychopédagogique, Éveil 13, 1979, 105 p.
- ISEE, *Atlas démographique de la Nouvelle-Calédonie. Recensement de la population 2009*. Nouméa, ISEE, 2012.
- ISEE, *La croissance démographique fléchit nettement en Nouvelle-Calédonie entre 2014 et 2019*, Nouméa, Synthèse n° 45, 2019, 8 p.
- ISEE, *La connaissance d'une langue mélanésienne*, 2021, <https://bit.ly/3Fs7k1y>.
- Leenhardt, Maurice, *Langues et dialectes de l'Austro-Mélanésie*, Paris, Institut d'ethnologie, 1946.
- Lévy, Jacques, Ogier Maître et Thibault Romany, « Rebattre les cartes. Topographie et topologie dans la cartographie contemporaine », *Réseaux*, n° 195, 2016/1, p. 17-52.
- Makihara, Miki et Bambi B. Schieffelin, « Rencontres interculturelles et trajectoires langagières dans les sociétés du Pacifique », dans Leslie Vandeputte et Véronique Fillol (dir.), *Créoles, Pidgins et Idéologies linguistiques dans les îles du Pacifique Sud*, Paris, L'Harmattan, collection « Cahiers du Pacifique Sud Contemporain », 2021, p. 97-138.
- Moseley, Christopher (dir.), *Atlas des langues en danger dans le monde*, Paris, Éditions UNESCO, 2010, <https://bit.ly/3SbZj8t>.
- Moyse-Faurie, Claire, « La Nouvelle-Calédonie et le statut des langues kanak : quelques repères historiques », *Langues et cité, les langues kanak de Nouvelle-Calédonie*, n° 26, 2014, p. 9-11.
- Muni Toke, Valelia, « Le locuteur natif et son idéalisation : un demi-siècle de critiques », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 35, fascicule 2, 2013, p. 5-15.

- Pestaña, Gilles, Olivier Hoffer et Pierre-Christophe Pantz, « Mobilités, dynamiques territoriales et urbaines », dans Séverine Bouard, Jean-Michel Sourisseau, Vincent Geronimi, Séverine Blaise et Laïssa Roï (dir.), *La Nouvelle-Calédonie face à son destin. Quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté ?*, Paris, Karthala-IAC-GEMDEV, 2016, p. 353-389.
- Razafimandimbimanana, Elatiana, « La diversité linguistique à l'école : représentations d'élèves en Nouvelle-Calédonie », dans Rodica Ailincăi et Séverine Ferrière (dir.), *Langues et cultures océaniques, école et famille : regards croisés*, Nouméa, Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie, 2021, p. 102-116.
- Razafimandimbimanana, Elatiana et Fabrice Wacalie, « Les micro-agressions linguistiques », *Hermès*, 83, 2019, p. 156-157.
- Razafimandimbimanana, Elatiana et Fabrice Wacalie, « Une forme insidieuse de mépris : les micro-agressions linguistiques en Nouvelle-Calédonie », dans Geneviève Bernard Barbeau et Claudine Moïse (dir.), *Le mépris en discours*, LIDIL, vol. 61, 2020, <https://bit.ly/3QDO0oF>.
- Rivierre, Jean-Claude, « Linguistique : [planche] 19 », dans *Atlas de la Nouvelle-Calédonie et dépendances*, Paris, ORSTOM, 1981.
- Roche, Françoise, « Les langues kanak, une histoire très politique », *Lengas*, vol. 80, 2016, <https://bit.ly/3Q6V4Zq>.
- Salaün, Marie, « Identité restituée, identité instituée ? L'académie des Langues Kanak et les enjeux de la normalisation linguistique en Nouvelle-Calédonie », dans Elsa Faugère et Isabelle Merle (dir.), *La Nouvelle-Calédonie : vers un destin commun ?*, Paris, Karthala, 2010, p. 81-100.
- Salaün, Marie et Véronique Fillol, « Entre instrumentalisation politique et impensé didactique ; destin postcolonial des langues kanak comme langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie », dans Roman Colonna (dir.), *Des paroles, des langues et des pouvoirs*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 183-200.
- Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie*, <https://bit.ly/3McDEJA>.
- Speedy, Karin, « Le tayo de Nouvelle-Calédonie : un cas d'étude pour repenser les histoires des origines des langues créoles », dans Leslie Vandeputte et Véronique Fillol (dir.), *Créoles, Pidgins et Idéologies linguistiques dans les Îles du Pacifique Sud*, Paris, L'Harmattan, coll. « Cahiers du Pacifique Sud Contemporain », 2021, p. 31-62.
- Vernaudeau, Jacques et Véronique Fillol (dir.), *Vers une école multilingue dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane*, Paris, L'Harmattan, coll. « Cahiers du Pacifique sud contemporain », 2009.